



DÉMARCHE QUALITÉ CHAMBRE

Charte Qualité 2023

Soucieuse de la qualité de ses prestations et de la bonne conduite de ses projets, la Chambre interdépartementale des notaires de Paris est certifiée conforme à l'ISO 9001 depuis 2008 et a obtenu la certification version 2015 en décembre 2017. Cette certification a été renouvelée de façon permanente depuis 2017, et obtenue une nouvelle fois en janvier 2023.

Marc CAGNIART, Président de la Chambre, a pris ses fonctions en mai 2022. Sa stratégie est placée sous le signe de la transformation de la Chambre et de la Compagnie des notaires Paris, en organisant notamment la rénovation globale de l'Hôtel de la Compagnie (Place du Châtelet), en accompagnant mutation de la société, celles des outils de travail des offices et des notaires, pour répondre aux demandes sans cesse renouvelées d'une clientèle aguerrie à l'utilisation des outils numériques.

La Compagnie des notaires de Paris souhaite relever ces défis, tout comme celui de la réforme de la discipline et de la déontologie notariale, voulue par les pouvoirs publics, adoptée dans le courant de l'été 2022.

De façon autonome, dans le cadre des « Notaires du Grand Paris », ou à l'international, elle a à cœur de développer des actions de communication et de promotion pour mieux faire connaître le notariat, ses spécificités et sa Raison d'Être.

**« Sous le sceau de l'État,
Conseiller avec rigueur et impartialité,
Accompagner avec humanité et discrétion,
Exprimer l'équilibre des volontés dans le cadre fixé par la loi,
Conserver les actes pour toujours,
Et agir ainsi pour la paix au cœur de la société. »**

La politique qualité de la Chambre interdépartementale des notaires de Paris pour l'année 2023 est la suivante :

- Accueillir, accompagner les notaires et améliorer la cohésion de la Compagnie
- Recueillir les attentes et la satisfaction des parties prenantes pour optimiser les process
- Renforcer le rayonnement de la Chambre et de la Compagnie de Paris à l'international, consolider les liens opérationnels au niveau du Grand Paris
- Accompagner la transformation numérique des offices de la Compagnie de Paris

La direction s'engage à adapter en permanence le système qualité aux besoins des clients, des partenaires et des collaborateurs dans le cadre des textes réglementant la profession, avec les élus et les permanents.

Marc CAGNIART
Président

Maurice MONGELARD
Secrétaire Général